

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 47 (1989)
Heft: 2

Artikel: Les opportunités de collaboration avec la région de Valence
Autor: Canet Navarro, Gerardo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les opportunités de collaboration avec la région de Valence

Gerardo Canet Navarro,
*Directeur,
de l'Institut de promotion industrielle (IPI),
Valence/Espagne*

Je voudrais donner quelques exemples concrets de la communauté valencienne, en me concentrant sur sa vie industrielle et ses relations avec l'extérieur.

Pour situer la région de Valence en quelques chiffres, je dirai qu'elle représente 5% du territoire espagnol, 10% de la population, 10% du PNB et 20% des exportations. C'est donc une région très exportatrice, et dont le parc industriel est essentiellement constitué de petites et moyennes entreprises.

SECTEUR INDUSTRIEL

La Communauté valencienne s'est surtout spécialisée dans les biens intermédiaires et les biens de consommation: chaussures, meubles, textiles, céramique, habillement.

Ces activités demandent une industrie auxiliaire très importante, que nous appelons la sous-traitance. Ces entreprises sont en général petites et se spécialisent dans un processus industriel, dans un produit ou dans une pièce composante. Le sous-traitant est quelqu'un qui ne possède d'autre valeur que son propre savoir-faire. Le terme qui convient le mieux pour qualifier ce type de réseau industriel est la **complémentarité**. Il s'agit de trouver, dans n'importe quel pays européen, ce qui manque à la production de telle ou telle entreprise.

L'intégration de l'activité économique valencienne dans les aires internationales s'effectue dans la perspective où les matières premières consommées sont importées, et où la parité de la peseta est fondamentale en tant que variable stratégique.

Cependant, une région qui souhaite son développement ne peut pas baser son exportation uniquement sur les prix bas de ses produits. La nécessaire augmentation du standard de vie, accompagnée d'une augmentation de la parité de la peseta depuis 1985, présente quelques problèmes. Ceux-ci apparaissent dans des zones récemment industrialisées et qui comptent sur des salaires actuellement bas, ou au contraire, dans des pays dont l'innovation technique est constante et dans lesquels on trouve des produits plus compétitifs que les nôtres.

Il n'est pas nouveau pour nous de voir sur notre marché national des produits en provenance de Corée, de Taïwan ou du Japon, parallèlement à ceux issus de la CEE. Par

conséquent, le binôme qualité-prix a besoin d'être renforcé pour pouvoir survivre sur un marché de plus en plus compétitif. Une amélioration qualitative peut par exemple être trouvée en apportant un soin particulier au design.

Ce sont donc ces facteurs — industrie auxiliaire, design, qualité, automatisation — qu'il faut développer dans une Communauté qui, comme la valencienne, repose sur un étroit rapport avec d'autres domaines.

LA CHAMBRE DE VALENCE

Cette Chambre a pour mission d'être un intermédiaire, un support de l'innovation et de faciliter la coopération entre les petites entreprises. Il n'est pas inutile de présenter les services que la Chambre met à la disposition de ses membres:

- Institut de promotion industrielle
- Promotion du commerce extérieur
- Commerce extérieur
- Information technico-commerciale
- Formation
- Conseil des usagers du transport maritime
- Orientation sur les impôts
- Assistance légale
- Cabinet d'études économiques
- Services commerciaux
- Service des statistiques et des publications
- Bibliothèque et archives
- Gestion d'associations d'exportation, de meubles, de robotique.

Ces services ont été créés pour répondre à n'importe quel besoin des entrepreneurs valenciens eux-mêmes ou de n'importe quel entrepreneur étranger qui envisage un investissement ou une coopération avec les valenciens.

Nous croyons que le rapprochement du point de vue de la coopération industrielle est fondamental, après l'entrée de l'Espagne dans la CEE et de l'approbation de l'Acte unique, où il devra exister en 1992 un Marché unique libre de toute entrave douanière, fiscale, technique, financière et, pourquoi pas aussi, psychologique.

La Chambre de Valence est présente, depuis deux ans, dans le programme SPRINT européen, par lequel elle a signé un accord avec la France, le Portugal et l'Italie. Ce programme a pour objectif l'identification de projets d'entrepreneurs susceptibles de trouver une complémentarité avec les entrepreneurs d'autres pays, avec une assistance légale, technique ou commerciale.

VINCI'88

Sous ce nom (Valence **IN**novation et **Co**opération **Ind**ustrielle), qui n'est pas sans rappeler Léonardo da Vinci — l'homme de la Renaissance européenne et de l'innovation — se déroulera en novembre 1988 une importante foire.

Trois termes définissent l'esprit de ce forum: innovation, coopération, complémentarité.

VINCI'88 ressemble à une foire du savoir-faire et représente une voie de coopération régionale à travers l'information, la promotion, la gestion et l'appui aux initiatives d'entrepreneurs.

Ce n'est pas une foire de technologie ou de technologie de pointe, mais une foire de technologie **appliquée** aux secteurs traditionnels. Ce n'est pas non plus une foire de nouveaux matériaux, c'est une foire de nouveaux matériaux **appliqués** à ce que nous faisons déjà. Nous ne cherchons pas à changer de modèle économique, nous voulons continuer à produire des textiles, des chaussures, des meubles, de la céramique en **améliorant** les modes de production.

CONCLUSION

Il ne suffit pas d'un programme SPRINT, ni de colloques ou de rencontres, mais il faut aussi créer des instruments concrets. Il faut que les associations économiques prennent des risques et que les agents intermédiaires (et pas seulement les régions) se dédient au transfert de technologies, à la gestion, au management, à tout ce qui permet à l'industrie de développer ses produits.

Il ne suffit pas non plus de développer la coopération régionale, mais il faut aussi encourager l'initiative privée. La coopération régionale doit favoriser la prise de risques. Il faut bien entendu créer les canaux, les voies d'accès de la coopération, mais la véritable impulsion provient des **projets** dont dépend la dynamique économique.